

«work-in-progress»

Avec l'appel à candidatures «work-in-progress», la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia réagit aux restrictions et incertitudes liées au secteur musical. Il est difficile de savoir quand la situation redeviendra normale et à quoi ressemblera cette normalité. La planification et la mise en œuvre de projets internationaux restent difficiles, tandis que les acteurs et actrices culturels sont sans cesse contraints de questionner et modifier leurs méthodes de travail ainsi que les formats de leurs productions artistiques. C'est pourquoi Pro Helvetia lance un appel à candidatures focalisé sur les processus de recherche et le travail artistiques, ainsi que sur le développement de nouveaux formats et mesures.

Les contributions accordées dans le cadre de «work-in-progress» doivent :

- permettre des processus de recherche et de développement musicaux approfondis, ou offrir des possibilités pour des sessions intensives de travail artistique,
- permettre le développement de nouveaux formats de production et de performance,
- permettre l'expansion durable des réseaux dans le domaine artistique-crétatif et/ou
- permettre de développer des mesures ciblées donnant une impulsion à la professionnalisation dans le domaine de l'acquisition/booking et de la promotion.

Sont éligibles les projets issus de tous les domaines de la création musicale actuelle (musique contemporaine, jazz, pop, nouvelle musique folklorique, art sonore, théâtre musical, etc.) qui

- sont réalisés par des musiciennes et musiciens professionnels suisses qui sont régulièrement actifs sur le plan international,
- ont le potentiel de contribuer de manière significative au développement artistique et professionnel des participantes et participants,
- convainquent par leur planification professionnelle et leur budget approprié, et
- ont lieu en 2022.

Les projets pouvant être soutenus par d'autres mesures existantes de la Fondation ainsi que les contributions à la production d'enregistrements sonores sont exclus du cadre de l'appel à candidatures « work-in-progress ».

Les projets réalisés conjointement par des participantes et participants issus de différentes régions linguistiques de la Suisse ou impliquant une collaboration avec des musiciens et musiciennes internationaux sont particulièrement bienvenus.

Les requêtes peuvent être déposées par des personnes physiques ou morales. La contribution maximale est de 5 000 CHF pour les projets individuels et de 20 000 CHF pour les projets de collectifs (groupes, ensembles). Un requérant ou une requérante ne peut pas bénéficier de plusieurs contributions.

Les requêtes doivent comprendre les éléments suivants :

- description détaillée du projet, motivation et déroulement temporel
- courtes biographies des participantes et participants,
- liste des activités internationales du ou des musiciens et musiciennes concernés au cours des dernières années et
- budget et plan de financement.

Les demandes doivent être soumises en ligne via www.myprohelvetia.ch. La date limite de soumission est fixée au **15 novembre 2021**. Les décisions seront communiquées en décembre.